

dans leurs fonctions les trois prêtres interdits.

En conséquence de ces deux décisions, Mgr. Groof et ses quatre prêtres ont été embarqués sur le premier bâtiment en partance pour l'Europe, et maintenant ils sont sans doute arrivés en Hollande. Pendant ce temps là le vicariat apostolique de Batavia se trouve privé non seulement de son évêque, mais de toute administration légitime, et les catholiques de Batavia se voient livrés à la merci de trois prêtres schismatiques et intrus qui profiteront de l'absence du Pasteur pour ravager le troupeau.

Ces faits sont assez connus et ce qu'il faut attendre de la tolérance protestante, et à quoi nous devrions nous attendre nous mêmes, si les presbytériens venaient à effectuer parmi nous leur système d'union de l'Eglise et de l'Etat

NOUVELLES POLITIQUES

CANADA.

Une femme broyée dans un moulin.—Avant hier une femme du nom de Marie Foucault, employée dans un moulin de M. La Chappelle au Sault aux Récollets, en jouant en courant dans le moulin est tombée à travers une ouverture dans les mouvemens; en un instant cette malheureuse était en pièces. Son corps fut littéralement broyé. *Revue Canadienne.*

—Hier au soir, à la Côte St. Paul, près de cette ville, une M^{lle}. Bartholomew Tierney est morte d'apoplexie foudroyante. En s'asseyant près d'une table pour écrire une lettre, elle poussa un cri et expira. *Idem.*

—L'honorable J. R. Vallières de St. Réal, juge en chef du district de Montréal, est à Québec pour la session de la cour d'appel qui s'est ouverte aujourd'hui. La santé de M. Vallières de St. Réal donne un démenti formel à ceux qui prétendaient, il n'y a pas longtemps, qu'il était incapable, à cause d'infirmités corporelles de remplir ses devoirs judiciaires.

L'honorable juge Rolland était aussi à l'ouverture de la cour *Canadien.*

FRANCE.

Massacre des prisonniers français.—Voici les tristes nouvelles que publie la France algérienne :

« Le départ de notre courrier pour Alger a été retardé parce qu'il est arrivé de l'Ouest d'importantes nouvelles que l'autorité militaire voulait adresser complètes à M. le gouverneur général. Je puis vous donner ces nouvelles, que j'ai puisées à une source certaine.

« Le patron d'une balancelle partie de Djemma-Chazaouat le 9 mai, nous a annoncé un événement horrible : le massacre, à la déira d'Abd-el-Kader, de tous les prisonniers français ! M. le général de Lamoricière donna immédiatement au vapeur le *Grégois* l'ordre de se rendre d'urgence à Djemma-Chazaouat, pour y transporter M. de Martimprey, colonel d'état major, chargé de vérifier ce bruit si alarmant, d'en constater l'authenticité, et de recueillir tous les détails de ce fait d'odieuse barbarie dont on se plaisait à douter, mais qui n'est malheureusement que trop certain.

« L'état de la mer a, pendant trois jours, mis obstacle à l'accomplissement de la mission de M. de Martimprey. Enfin, le *Grégois* est entré cette nuit même. Du rapport de M. de Martimprey et de tous les bruits recueillis sur ce fatal événement, il résulte qu'Abd-el-Kader a effectivement donné l'ordre de massacrer nos prisonniers, et que cet ordre a été exécuté. Hélas nous de dire que jusqu'à présent cet ordre ne concernait pas les officiers, qui ont échappé à cette épouvantable boucherie. Je vais indiquer sommairement les faits qui ont amené l'Emir à prendre une résolution si impitoyable.

« Dans le courant de mars dernier, Abd-el-Kader avait ordonné à Bou-Hamedi de remettre le commandement de la déira à Mustapha-ben-Thami, et de venir aussitôt le rejoindre avec les Beni Amers Ebruite dans le Sud, où il a passé pour être exécuté; cet ordre ne le fut pas, car les Beni-Amers et Bou-Hamedi refusèrent de partir. La tribu, de l'aven même du kalifa, s'entama au contraire avec Bouzianne-Oulid-Chaoui, des négociations dans le but d'obtenir son assistance pour se séparer de la déira.

« Il fut convenu entre eux que les Beni-Amers ne dépasseraient pas Tasa, et que Bou-Hamedi se poserait en intermédiaire de la tribu auprès de l'Emir, et qu'il obtiendrait son retour à la déira, sous la condition que le commandement en chef lui en serait donné. Bou-Hamedi tint sa parole; mais les Beni Amers, manquant à la foi donnée, partirent pour l'Ouest sans s'occuper du kalifa, qui, redoutant les suites de son intrigue avortée, prit la fuite afin de rejoindre Bouzianne-Oulid Chaoui.

« A la suite de ces événements, qui eurent lieu dans les derniers jours du mois d'avril, Mustapha-Ben-Thami, demeuré seul avec les Hachems et quelques émigrés de diverses tribus, ne put exécuter l'ordre que l'Emir, son beau-frère, lui fit transmettre d'amener vers le Sud tout ce qui lui restait de monde. La déira réduite des trois quarts, écrivit-il à Abd-el-Kader, ne pourrait résister à une tentative probable des tribus marocaines pour s'emparer des prisonniers français, dont la garde et l'entretien devenaient chaque jour plus difficiles.

« Abd-el-Kader répondit par l'ordre barbare d'égorger ces malheureux. Afin de rendre plus facile l'exécution de cet ordre, on répandit dans la déira le bruit que tous les prisonniers musulmans avait été mis à mort en France. C'est avec de semblables nouvelles que les agitateurs stimulent la haine cruelle et ignorante des Arabes.

« Il n'y a plus à douter de la consommation du meurtre de nos malheureux frères d'armes... Nous avons vu les cadavres de plusieurs. Quelques-uns, échappés à la mort, ont réussi à s'enfuir, bien que poursuivis, et à gagner les grottes des Beni-Snassem. Des hommes de cette tribu ont sauvé la vie à

l'un d'eux et fait la promesse de nous en ramener d'autres qui sont à présent en sûreté. Bientôt, sans doute, je pourrai vous donner des détails, hélas ! douloureux à lire, sur l'épouvantable massacre exécuté par les ordres de l'Emir, chez lequel nos exemples de philanthropie n'ont pas encore pris racine.

« Après cette catastrophe, il s'est opéré dans la déira une complète dissolution. Un grand nombre de tentes se sont répandues chez les Beni-Snassem et dans l'Ouest. Mustapha ben-Thami s'est d'abord dirigé avec huit ou neuf douars vers le Sud, à campé sur l'Oued-Kas ceub, d'où il ira rejoindre l'Emir, en partant par Aïoun-Sidi-Melouck, où il a été vu.

« Tous les renseignements s'accordent à dire aujourd'hui que la déira entière, y comprise la tente d'Abd-el-Kader, a pris la route de l'Ouest et est déjà loin de notre frontière. Les Beni-Amers sont rendus entre Fez et Méquinez; un ancien spahis a rencontré, à trois marches de là, le vieux El-Berkani. Ce changement de direction a été provoqué par la crainte qu'a dû inspirer à l'Emir la colonne de M. le général Cavaignac, qui se trouvait le 14 mai, réunie à Lalla-Maghrnia, et aussi parce que la déira avait à redouter l'intervention des tribus marocaines.

« La dispersion de la déira, son état de faiblesse et de misère, et les difficultés que l'Emir éprouvera pour la reconstituer, si toutefois il y parvient, sont des nouvelles excellentes et dont il y aurait lieu de se réjouir, si elles n'étaient accompagnées de celle de la mort violente qui a terminé si lugubrement les souffrances inouïes des braves qui étaient tombés au pouvoir de l'Emir. Cet événement jettera le deuil dans l'armée et dans la population d'Afrique.

La déplorable nouvelle est confirmée par deux lettres d'Alger, du 23 mai, publiées par les journaux de Marseille dans un supplément qui nous arrive ce matin. On lit dans l'une de ces lettres :

« Le bateau d'Oran a apporté la nouvelle du massacre de nos prisonniers au pouvoir d'Abd-el-Kader, au nombre de trois cents, y compris MM. Coignard, Larrage, Thomas, officiers supérieurs, et le docteur Cabasse, qui ont montré tant d'énergie dans le malheur et dont le courage soutenait si bien celui de nos malheureux soldats fait prisonniers dans diverses rencontres avec les Arabes.

« Il paraît que deux partis se sont formés parmi les tribus qui avaient la garde de nos prisonniers : l'un voulait les conserver et l'autre s'en défaire. Malheureusement ce dernier parti l'a emporté, et nos pauvres militaires ont été égorgés. »

« L'autre lettre doute encore de l'exactitude de la nouvelle. Nous y lisons : « Depuis quelque temps Abd-el-Kader n'a point été attaqué par nous, et la seule hypothèse admissible est qu'étant de tous côtés réduit aux abois par suite des sages mesures prises par M. le maréchal-gouverneur, il aura voulu se venger en ordonnant le massacre de nos malheureux soldats prisonniers. Cela nous donne la mesure de sa position désespérée, si cette supposition est bien réelle. » *Univers.*

CULTURE DE LA PATATE.

Les détails suivants, communiqués à la Société Royale d'Agriculture d'Angleterre, par M. Henry Cox, et approuvés par elle, sur la culture la plus avantageuse de la patate, ne seront peut-être pas sans intérêt pour nos cultivateurs.

Environ trois semaines avant que la patate ait atteint son parfait degré de maturité, levez la quantité de ce tubercule dont vous estimerez avoir besoin pour planter votre champ; lors de la prochaine année, et laissez les *verdir* sur la terre jusqu'à ce que l'entière récolte soit désoûlée. On présume que les patates en question se décomposent plus promptement après avoir été plantées, et que leurs jeunes racines se fixent en terre plus facilement, et fournissent ainsi une utile nourriture aux jeunes tiges; il n'est pas de cultivateur qui ne sache que si le tubercule qui aura été planté ne se pourrit pas, son produit ne sera sous tous les rapports que médiocre; mettez vos patates *vertes* à l'abri en même temps que les autres.

On a souvent affirmé que la véritable cause d'une mauvaise récolte se rattache à l'usage presque général de couper les patates avant de les planter; mais de nombreuses expériences ont prouvé le contraire; quelque petite que soit la patate (elles ne doivent pas peser moins de trois à quatre onces) il est à propos d'en couper une petite portion (la couronne de préférence) avant de la planter, afin qu'elle se décompose; il est avantageux de placer les patates coupées sur une aire ou plancher, pendant une quinzaine de jours avant d'en faire usage. Dans le cas où vos patates auraient trop poussé avant de les planter, enlevez le superflu, et placez les dans un endroit sec, afin qu'elles forment un nouvel œil; sans cette précaution et si la saison devenait pluvieuse, vos morceaux seraient exposés au danger de demeurer *aveugles* (anglicé *blind*), c'est-à-dire qu'elles ne pousseraient pas du tout.

La saison la plus favorable pour planter la patate dépend, 1^o. de l'espèce; 2^o. de la nature du sol; 3^o. de la saison plus ou moins pluvieuse; mais on peut adapter pour terme moyen, pour les haïves (tems primés) le mois de mars; la prochaine espèce le mois d'avril, et pour les dernières, celui de mai; en plantant plutôt, on s'expose à divers accidens qu'il est inutile d'énumérer; dans de fortes terres, lorsque les pluies ont trop battu la surface et qu'il se forme en conséquence une forte croûte, le tubercule essaye en vain de faire pénétrer la surface par sa tige jusqu'à ce qu'une substance se forme joignant à la tige souterraine, laquelle devient à son tour, un